

EUROPE ÉCOLOGIE LES VERTS

PARTENARIAT *primaire présidentielle 2012*

Vu la décision du Conseil fédéral du 3 avril 2011 CFT-11-068 qui stipule que « *La participation à ce scrutin sera ouverte à l'ensemble des adhérent-e-s du mouvement Europe Ecologie - Les Verts, à l'ensemble des coopérateurs et coopératrices au réseau de l'écologie politique, au adhérent-es des Partis associés (ayant signé une convention de partenariat).* » ;

Vu l'intérêt manifesté notamment par le MEI et CAP21 et par d'éventuelles autres organisations à venir pour participer à cette primaire, vu les liens anciens et multiples noués avec R&PS ; vu les convergences possibles avec la FASE, les Alternatifs, Utopia et les organisations décroissantes ;

Il importe maintenant de préciser le cadre de ces partenariats :

Afin de faire vivre l'expérimentation, l'élargissement, l'ouverture et le rassemblement, EELV souhaite nouer des partenariats avec des organisations écologistes, altermondialistes et régionalistes avec lesquelles il y a des convergences possibles dans les actions contribuant à la transformation écologique notamment dans l'instauration de la justice climatique et sociale mondiale.

C'est dans cet esprit qu'EELV souhaite conclure un partenariat à l'occasion de la primaire de l'écologie et qui pourrait s'étendre sur toute la séquence 2012, avec les organisations qui souscrivent au Manifeste pour une société écologiste ainsi qu'à la charte des valeurs du préambule des statuts. Les membres de ces organisations participeront à la primaire au même titre que les adhérent-es d'EELV et les coopérateurs.

Ensemble, ils s'engagent à faire la campagne pour la personne qui sera désignée par la primaire de l'écologie et à ne soutenir aucune autre candidat ou candidate lors de la présidentielle de 2012. Ils s'engagent également à rechercher à réunir les conditions permettant des accords électoraux et programmatiques lors des échéances électorales de 2012 afin de construire une majorité de la gauche et des écologistes.

Ils participeront ensemble à l'élaboration collective de la réflexion programmatique en étant partie prenante de la préparation et de l'animation des journées d'été 2011.

Ils participeront ensemble aux groupes de travail ad-hoc qui pourraient être constitués.

Le Conseil fédéral mandate le Bureau exécutif le bureau du Conseil Fédéral pour formaliser ce type de partenariat.

Pour : 74 ; contre : 0 ; 1 blanc : 1.

Motion n° 7 portée par le Bureau exécutif